

Image not found or type unknown



Bon de visite non signé par le client

Par **mitouline**, le **06/10/2008** à **18:24**

Bonjour
J'ai mis une maison à la vente dans une agence immobilière sans exclusivité. J'ai un panneau sur ma façade avec mon numéro de téléphone.
Une personne à qui j'ai fait visiter veut acquérir cette maison.
Cette personne a semble-t-il visité également avec mon agence.
Bien entendu elle préfère passer en direct avec moi pour éviter les frais.
Quand je demande à mon agence de me montrer le bon de visite signé, il ne le fait pas. Le client dit qu'il n'a jamais rien signé avec celle-ci.
Quels sont mes droits? L'agence me menace. Par contre si la vente ne se fait pas à cause de leur manque de professionnalisme, comment puis-je me retourner contre mon agence?
Merci de votre réponse.